COMITÉ PERMANENT SUR LES RÉGIMES D'ASSURANCE

AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Survol Octobre 2025

Octobre est le Mois mondial de la ménopause

La ménopause est une transition naturelle, mais souvent mal comprise. Les symptômes de la périménopause peuvent affecter votre vitalité ou celle de vos proches dès la trentaine. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des ressources pour vous aider.

Le mois d'octobre est l'occasion de sensibiliser le public à la ménopause, de promouvoir des discussions ouvertes et de fournir un accès à l'information tout en donnant aux personnes en ménopause les moyens de prendre leur santé en main.

Grâce au régime de soins médicaux des employés du GNB, vous avez accès à des services de coaching et d'éducation individuels par des professionnels de la santé certifiés et spécialisés dans la ménopause, sans recommandation d'un médecin.

La prestation couvre 80 % des frais d'abonnement trimestriels, jusqu'à concurrence de 500 $ par année civile.

Pour accéder à la prestation des Conseils santé et gestion des maladies chroniques:

- connectez-vous à votre compte sur le **site Web des adhérents** ou l'**application mobile de la Croix Bleue**,
- cliquez **Connexion Santé**,
- sélectionnez **Conseils santé et gestion des maladies chroniques**,
- cliquez **Accompagnement pour la ménopause**.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le **Livret sur les avantages sociaux des employés actifs** ou **Conseils santé personnalisés pour les maladies chroniques | Croix Bleue Medavie**.

***Veuillez noter** que la prestation des Conseils santé et gestion des maladies chroniques comprend également trois autres modules : santé pulmonaire, santé cardiovasculaire et soins du diabète. La couverture maximale annuelle de 500 $ est un montant combiné pour tous les modules.*

Économiser sur les lunettes et les verres de contact grâce à KITS

CROIX BLEUE MEDAVIE

Croix Bleue Medavie s'est associé à KITS, un détaillant canadien de soins oculaires, afin de permettre aux membres d'économiser sur des lunettes stylées et des verres de contact, y compris des montures de marque et différentes options proposées pour les verres.

Vous êtes admissible à KITS dans le cadre des prestations des soins de la vue du régime de soins médicaux des employés du GNB.

Pour plus d'informations sur les rabais offerts et pour accéder à KITS :

- connectez-vous à votre compte sur le **site des Services aux membres** ou **l'application mobile de la Croix Bleue**,
- cliquez **Connexion Santé**,
- sélectionnez **Soins de la vue - KITS**.

***Veuillez noter** que les achats doivent être payés à l'avance et soumis pour remboursement. Si vous avez des questions, appelez Croix Bleue Medavie au 1-888-227-3400.*

ISBN : 978-1-4605-4071-8

Avez-vous envisagé d'utiliser des pharmacies virtuelles?

Il existe de nombreuses options pour les pharmacies virtuelles. Par exemple, votre chaîne de pharmacies actuelle peut proposer une option en ligne ou virtuelle pour la livraison à domicile. Vous avez peut-être également vu des options pour les pharmacies virtuelles en ligne. Veuillez tenir compte des informations suivantes si vous envisagez d'utiliser une pharmacie virtuelle :

- Consultez les informations concernant les pharmacies virtuelles sur le **site Web du gouvernement du Canada**.
- Les pharmacies virtuelles ne répondent pas nécessairement à tous vos besoins, par exemple, lorsque vous avez un besoin immédiat d'un médicament et que vous ne pouvez pas attendre qu'il vous soit livré par la poste, ou lorsque vous avez besoin de certains médicaments spécialisés qui nécessitent que vous vous rendiez dans une clinique spécialisée.
- Assurez-vous que la pharmacie virtuelle que vous avez choisie dispose d'un système de livraison fiable et de plans d'urgence au cas où son principal mode de livraison serait perturbé par une grève postale, par exemple.

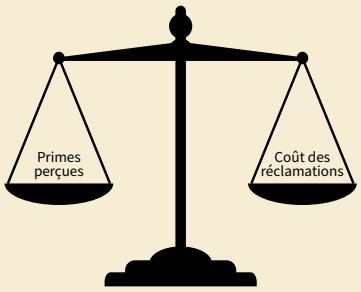

Comment les taux de prime sont-ils déterminés pour les régimes de soins médicaux et de soins dentaires?

Les régimes de soins médicaux et de soins dentaires des employés du GNB sont auto-assurés, et le mode de financement est de type « services administratifs seulement » (SAS). Cela signifie que le **total des primes perçues moins le coût total des réclamations*** détermine si le régime a un déficit ou un excédent. Il s'agit d'une simple équation entre les primes et les réclamations.

À la fin de l'année, si un régime est déficitaire, les taux de prime doivent être augmentés pour couvrir ce déficit. Cependant, s'il est excédentaire, ça peut permettre d'augmenter la couverture de certaines prestations.

* Le coût total des réclamations comprend un faible pourcentage destiné à leur gestion.

Croix Bleue Mobile – Gérez votre régime d'assurance, PARTOUT ET EN TOUT TEMPS.

Comment en profiter? Rien de plus simple : vous n'avez qu'à télécharger l'application et suivre les directives simples sur votre téléphone!

Tout ce dont vous avez besoin pour vous inscrire est votre numéro d'identification et votre numéro de police que vous trouverez sur votre carte d'adhérent.

Une fois connecté à l'**application mobile Croix Bleue Medavie**, vous pouvez :

- ✓ soumettre une demande de règlement,
- ✓ consulter l'historique des demandes,
- ✓ vérifier votre couverture,
- ✓ accéder à des services numériques de soins de santé et de mieux-être avec Connexion santé et plus encore!

Vous pourrez accéder à l'**application mobile Medavie Croix Bleue** et au **site Web des adhérents** au moyen de la même adresse courriel et du même mot de passe!

Vous devez être l'adhérent principal de votre régime pour pouvoir vous inscrire.

Téléchargez l'application dès aujourd'hui en balayant le code QR ou en vous rendant sur cbmedavie.ca/application.

Vous ne trouvez toujours pas ce que vous cherchez? Appelez le 1-800-667-4511.

Vous avez des questions ou des commentaires concernant vos avantages sociaux?

Consultez le **Livret sur les avantages sociaux des employés actifs** au **gnb.ca/avantagessociaux** ou en numérisant le code QR à la droite.

Communiquez avec votre employeur ou l'équipe des Services aux membres de Vestcor, l'administrateur de notre régime, au **1-800-561-4012** (sans frais) ou le **506-453-2296**.